



«Civilité»
«Nom_prénom»
«Adresse»
«NPA_Localité»

Pully, le 8 juin 2021

Cérémonie de clôture pour les apprentis en boulangerie-confiserie Vente + production

Aux candidates et candidats aux procédures de qualification de la session 2021.
Aux entreprises formatrices.

La session 2021 de la procédure de qualification va s'achever à la fin de ce mois de juin 2021. Avec la COVID qui sévit toujours, nous sommes confrontés à devoir faire une pesée d'intérêts concernant le déroulement de la cérémonie de clôture. Plusieurs professions ne vont pas s'y risquer. Pour notre part, nous avons pris la décision de la maintenir en mettant en place un dispositif qui répond aux recommandations de l'OFSP. Nous ne pouvons présager des nouvelles décisions qui pourraient arriver tardivement, à la fin de ce mois.

Ce courrier est adressé à tous les candidats, sans tenir compte de l'état du déroulement des différents examens. Malheureusement, il y aura des apprentis qui pourraient être informés, avant la cérémonie de clôture, d'un échec à l'examen, ce qui rendrait impossible leur présence à la cérémonie.

La cérémonie de clôture aura lieu le **lundi 5 juillet 2021, au Forum, à 1073 Savigny**. Contrairement à nos habitudes et afin de respecter la distanciation sociale, elle se déroulera en trois étapes bien distinctes, sans interlude :

13 h 00 – 14 h 00 Remise des titres professionnels pour les **Gestionnaires du commerce de détail ; assistant.e.s du commerce de détail ; Attestations de formation professionnelle (AFP) en boulangerie-confiserie.**

Impératif : Présence des apprentis et de leurs accompagnants à 12 h 30, sur l'esplanade devant le Forum.

15 h 00 – 16 h 00 Remise des titres professionnels (CFC) pour **l'orientation confiserie** de la profession de boulanger-pâtissier-confiseur.

Impératif : Présence des apprentis et de leurs accompagnants à 14 h 30, sur l'esplanade, devant le Forum.

17 h 00 – 18 h 00 Remise des titres professionnels (CFC) pour **l'orientation boulangerie** de la profession de boulanger-pâtissier-confiseur.

Impératif : Présence des apprentis et de leurs accompagnants à 16 h 30, sur l'esplanade, devant le Forum.

Les participants devront être assis. Les apprentis récipiendaires ne pourront être accompagnés **que de trois autres personnes*** et seront installés à une table de quatre personnes. Les identités devront être déclarées. **Les personnes surnuméraires ne pourront pas accéder à la salle.**

Un apéritif garni sera servi directement aux tables des apprentis récipiendaires durant le déroulement de la cérémonie qui ne durera qu'une heure par groupe de personnes.

A l'issue de la remise des titres professionnels, les groupes quitteront la salle afin de laisser les organisateurs procéder à la mise en place suivante et à la désinfection des places.

Nous espérons que ce dispositif permettra à l'ensemble de nos candidates et candidats de la session 2021 de pouvoir recevoir officiellement leur titre professionnel des mains de la Commission de qualification et d'ainsi marquer leur entrée dans la vie professionnelle.

Nous restons à votre disposition et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

COMMISSION VAUDOISE DE QUALIFICATION POUR LA
BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

YVES GIRARD, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ET CHEF EXPERT (021 728 47 31)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

COUPON RÉPONSE EXCLUSIVEMENT SUR :

<https://fr.surveymonkey.com/r/T26GZQM>



** Trois personnes : parents & formateur ; parents et ami.e ; trois membres de la famille ; trois personnes de son choix, etc. En tenant compte des trois personnes par récipiendaire, de l'apprenti, des personnes de l'organisation, la salle comportera cent personnes par groupe de remise des titres.*